

Notre enseignement de la langue maternelle

Autor(en): **Coquoz, E. / Nydegger, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 15

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 4 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 5 fr. —
Le numéro : 25 ct. — Annonces : 15 ct. la ligne de 5 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre**, professeur à l'École normale, **Hauterive-Posieux**. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois. Les travaux de la Partie pratique doivent être adressés à **M. Firmin Barbey**, inspecteur scolaire, à Fribourg.

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey**, secrétaire scolaire, *Ecole du Bourg, Varis, Fribourg*, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg*.

Le Bulletin pédagogique paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — Notre enseignement de la langue maternelle. — La gymnastique scolaire. — Nos Etablissements d'Education. — Echos de la presse. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Renouvellement des brevets.

Notre enseignement de la langue maternelle

La *Tribune de Fribourg* a publié un certain nombre d'articles sur cette question de l'enseignement de la langue dans nos écoles fribourgeoises. Le correspondant du journal cité s'attaque violemment à notre méthode dite du « Livre unique ». Ses flèches acérées sont dirigées surtout contre le corps inspectoral, qui a patronné cette méthode. Sa verve mordante fuse partout comme un feu d'artifice ! Quelquefois, entraîné par la véhémence de ses arguments, il se laisse aller à des emportements de plume que ne justifie pas complètement la cause qu'il soutient. Le désir de justifier sa manière de voir l'amène parfois à dénaturer les faits et les paroles pour en extorquer des preuves. Ainsi, il se plaît à mettre en contradiction les correspondants du *Bulletin pédagogique* en juxtaposant certains passages de leurs

articles traitant de la question. Il fait l'apologie de la grammaire Vignier et il conclut que l'introduction de ce manuel serait le remède, par excellence, à la situation.

Nous nous permettons, aujourd'hui, en dehors de tout esprit d'artifice et dans le but d'être utiles à nos collègues, de reprendre cette question et de la traiter dans notre *Revue pédagogique fribourgeoise*.

A lire les articles de la *Tribune de Fribourg*, nous pourrions croire que tout va à la dérive dans notre enseignement de la langue, que nous sommes tous dans le gâchis!... Nous protestons pour l'honneur de l'école fribourgeoise. Certes, nous ne voulons pas nous faire des illusions, car il existe réellement des malentendus dans notre enseignement grammatical. Des gens sérieux nous prédisent la faillite de notre système du « Livre unique ». Le malaise est certain, mais les causes n'en sont pas très claires, et le véritable remède est encore plus difficile à trouver. Il n'y a qu'une voix pour dire qu'il faut faire quelque chose, mais on ne s'entend pas. L'accord semble pourtant se faire sur certains points, sur certaines idées générales.

Il ne s'agit pas de faire de la polémique stérile, mais il faut créer l'*union sur le terrain de l'action*. Nos efforts doivent converger pour ne pas s'annihiler réciproquement. Nous travaillons donc dans ce but.

Avant d'aborder le vif de notre sujet, permettez-nous de vous donner encore quelques impressions personnelles.

Même dans les questions pédagogiques, la « folle du logis » se donne carrière! Dès qu'une chose n'est pas tout à fait de notre goût, ne coïncide pas entièrement avec notre théorie, notre diablerie d'imagination nous fait croire que tout est perdu, que nous sommes dans le gâchis. Nous ne savons voir dans notre méthode du « Livre unique » que ce qui nous paraît mauvais. Nous voyons ce qui est mal bien avant de voir ce qui est bien : c'est un travers bien fribourgeois, avouons-le.

Notre enseignement de la langue n'est pas parfait, tant s'en faut, et il est parfois mal dirigé. Nous *pouvons* et nous *devons* l'améliorer. *Il ne suffit pas de critiquer*, de se lamenter, cela même ne vaut rien, il faut agir. Mais pour agir, il faut préalablement penser et penser juste.

De plus, on nous écrase volontiers aussi de la comparaison avec d'autres cantons; mais on ne retient de ces cantons que ce qui peut servir à nous faire la leçon. Nous avons vu, à plusieurs reprises, des écoles de Genève et même du canton de Vaud. Nous croyons volontiers que, pour l'organisation matérielle de l'enseignement, nous ne pouvons soutenir la comparaison sur bien des points. Nous osons cependant affirmer que pour *tout le moral* de l'enseignement, nous, Fribourgeois, ne craignons personne. L'état des connaissances et l'éveil de l'esprit, chez les enfants qui sortent de nos écoles primaires, nous garantissent la bonté et la sûreté des méthodes qui y sont employées. Dire que nos petits écoliers ne savent parler que le patois ou l'alle-

mand, c'est faire injure à toutes les écoles françaises de notre canton ! Notre enseignement primaire est assis sur d'excellentes bases théoriques et pratiques ; il ne reste qu'à perfectionner le détail : ce sera notre tâche.

Les instituteurs de notre canton constituent un personnel de valeur, pour la force intellectuelle, la hauteur morale et le dévouement professionnel. Les élèves qui leur sont confiés valent autant que ceux d'il y a 25 ans. Or, quand l'élève et le maître sont bons, *l'enseignement ne peut être mauvais*.

La terrible crise dont nous sortons a prouvé la valeur et l'efficacité de notre enseignement. Si tous nos soldats se sont — durant toute la guerre et surtout lors de la grève générale — si vaillamment et si simplement donnés à la défense du pays, n'est-ce pas parce que nous, instituteurs, avons cultivé dans ces jeunes gens le patriotisme et avons aussi formé des intelligences capables de voir clair aux heures de trouble ? Notre régiment, par sa belle conduite, a fait preuve de fermeté morale et de *bon sens*. Or, tant vaut l'école, tant vaut la jeunesse. Nos écoles fribourgeoises ne sont donc pas en si mauvaise posture comme certains veulent le faire croire.

Après cette digression, que l'on nous pardonnera, nous passons à la question qui nous occupe.

Notre tâche est donc d'améliorer nos méthodes et nos moyens d'enseignement. Nous devons nous y mettre et chercher à réaliser sans temporisation et sans énervement non plus, les réformes jugées nécessaires. Nous devons travailler à rendre *consciente et rationnelle* notre activité pédagogique.

L'enseignement de la langue doit être un enseignement *vivant*, qui éveille l'esprit, qui le vivifie. L'enseignement pur et simple de la vieille grammaire vise à verser dans la mémoire des notions toutes faites : c'est un enseignement *mort*. C'est ce qui a été compris par nos pédagogues. Ceux-ci ont essayé de substituer, dans tout enseignement, aux méthodes passives les méthodes actives. Une véritable révolution a été opérée, dans nos écoles, par le professeur Horner, qui a été l'auteur de notre méthode analytico-synthétique d'enseignement de la langue. Il fut l'auteur principal du « Livre unique ». Il a eu le grand mérite de faire de l'enseignement grammatical une véritable culture logique de l'esprit. A l'enseignement aride et rebutant de l'ancienne grammaire, il substitua un enseignement vivant, qui fait appel à l'initiative de l'élève et à celle du maître.

Ce n'est pas tant les *règles* de grammaire qu'il faut donner à l'enfant, mais c'est une méthode de travail, une façon de penser et d'observer. La règle de grammaire doit être pour lui comme une loi dans les sciences naturelles. Il doit être en état de grouper tous les faits grammaticaux analogues sous la même règle. Celle-ci devient alors une véritable puissance organisatrice d'orthographe. A quoi sert d'étudier l'accord de l'adjectif, si l'élève n'est pas exercé à com-

prendre, à trouver avec quoi doit s'accorder l'adjectif? Il ne s'agit pas de farcir la mémoire de règles, mais il est nécessaire, avant tout, de développer la force de pénétration du jugement. Le maître doit obliger tous ses élèves à faire effort, à regarder, à observer, à se rendre compte. Il doit les contraindre à voir les faits grammaticaux dans des textes mis sous leurs yeux, les amener à rattacher ces faits bien observés aux règles de grammaire.

Partout, aujourd'hui, nous entendons parler de la crise de l'orthographe. Hélas! combien en discutent sans étude préalable! Chez nous, on attribue cette crise orthographique à l'absence de manuel de grammaire dans nos écoles. En réalité, la faiblesse de nos élèves en orthographe a des causes plus profondes. « La crise de l'orthographe est avant tout une crise de l'attention », a dit M. l'abbé Dévaud. Nous en sommes persuadés. Les enfants ont subi le contre-coup de la guerre. Leurs facultés ont été énervées, exaspérées par les secousses successives des événements. L'attention de nos petits écoliers est anémiée... Veut-on parler de la grammaire? Ne se rend-on pas compte de ce fait indéniable qu'une grammaire quelconque ne fera pas avancer d'un cran nos élèves dans la voie de l'orthographe d'*usage*? Or, cette orthographe-là n'est-elle pas en souffrance pour le moins autant que l'orthographe de *règle*? Cela prouve bien que ce n'est pas l'absence du manuel de grammaire qui est la cause du malaise, puisqu'aucune grammaire n'apprend aux enfants à orthographier les mots.

Il faut pourtant apprendre à écrire; il faut connaître l'orthographe. C'est ici que nos opinions sur la grammaire ne cadrent pas avec celles qui courent. Nous sommes persuadés que bien peu de règles suffisent à nos élèves pour écrire sans fautes.

Distinguons toujours soigneusement les fautes d'orthographe d'*usage* et les fautes d'orthographe de *règles*. Il est beaucoup plus facile d'éviter les secondes que les premières. A quoi devons-nous ce déplorable état de l'orthographe d'*usage*? A un enseignement défectueux des éléments et du syllabaire. Quand voudrons-nous, par exemple, donner à l'étude des *sons* la place qu'elle mérite et à celle du fameux tableau « quel bel autel » tout le soin qu'elle comporte? Presque toutes les difficultés d'orthographe d'*usage*, basée sur la phonétique, sont contenues dans ce chapitre difficile.

Nous avons une tendance à oublier qu'il s'agit de langue et que celle-ci est une affaire de sons. La mémoire verbo-auditive joue ici le rôle principal. Ainsi, toute l'étude de l'orthographe d'*usage* est basée sur la phonétique à condition que le maître sache faire observer les élèves, englober les cas ordinaires dans une règle *concrète*. Réformons en premier lieu cet enseignement fondamental de l'orthographe d'*usage* au *cours élémentaire* et le principal, nous n'hésitons pas à le dire, sera fait.

Puis, viendra la grammaire! Comment aborder son étude?

Distinguons deux phases dans cet enseignement : la *phase pratique*, qui vient la première, et la *phase théorique*, qui vient la seconde.

D'abord, au cours inférieur, pas de théorie ! La chose est possible. Beaucoup de pratique, des règles concrètes dans lesquelles l'élève se retrouvera toujours, voilà l'essentiel. Nos écoliers devraient être en état d'écrire, aussi correctement que possible, avant qu'ils soient en état de comprendre la théorie de la langue. Plus tard, lorsqu'ils auront appliqué inconsciemment les principes de la grammaire, nous leur donnerons la théorie nécessaire. Nous développerons plus complètement nos idées, sur ce point, dans d'autres études.

L'enseignement de la grammaire, à l'école primaire, doit être *concret, simple*, sans rien de *spéculatif*.

Nous restons convaincus que la meilleure grammaire que l'on pourrait mettre entre les mains de l'instituteur serait celle qu'il se composerait lui-même ; « une grammaire vécue », adaptée à sa mentalité, à la force de ses élèves. Le maître ne doit pas être l'homme d'une grammaire. Un enseignement vivant n'est pas un enseignement livresque, mais un enseignement *personnel*. « Les pensées des autres nous sont comme leurs vêtements : rarement justes à nos tailles. »

Venons-en à notre « Livre unique ». Ce livre devrait être celui qui renferme tout ce que l'élève doit recevoir en fait d'instruction. A ce point de vue, notre livre n'est pas unique, car il ne renferme pas de bible, de catéchisme, de calcul. Bien plus, nous avons trois manuels successifs. Notre « Livre unique » n'est donc que *relativement* unique. Il contient une partie notable des branches du programme.

Dans la composition d'un livre de ce genre, bien des écueils doivent être évités :

1° Certaines parties de ce livre peuvent être allongées au détriment des autres ;

2° Si chaque partie est confiée à un spécialiste, il y aura une grande diversité de formes ;

3° Le nombre des morceaux étant forcément restreint, leur choix, pour former un tout complet, est difficile ;

4° Il faut prévoir, pour la variation des programmes, une rotation de chapitres formant par eux-mêmes un tout ;

5° Chaque manuel doit tenir compte de son précédent, ne pas dépasser le niveau intellectuel de ceux à qui il est adressé.

Nos livres ont-ils su éviter ces écueils ? — Non, avouons-le franchement. Ils ne sont plus en rapport avec le développement des programmes, ni avec les améliorations apportées aux méthodes d'enseignement. Ils ont été élaborés dans l'intention spéciale d'être un instrument pour l'étude de la langue, mais ils ont le malheur d'être encore à la période du *classique conventionnel*. A côté de quelques chapitres intéressants, nous en trouvons d'autres qui sont d'une insigne aridité, d'une abstraction décourageante. Il nous

faudrait des chapitres plus parlants, moins abstraits. Nos livres devraient être plus humains, plus près de la vie, moins conventionnels.

Notre « Livre unique » est notre instrument pour l'étude de la grammaire.

Remarquons qu'on peut toujours faire d'un chapitre la base d'une leçon de grammaire. Il suffit d'en tirer un texte qui renferme la règle que l'on veut étudier. Quant à trouver des chapitres qui renferment assez explicitement la règle à étudier, pour la tirer directement, le fait est presque toujours impossible. Alors, pas d'étude de la grammaire par le livre ? — Non, pas de grammaire tirée *directement* du livre. Les exemples et les exercices sont tirés du livre, mais ils sont *adaptés*. L'enseignement grammatical doit être, à notre avis, *collatéral* au livre. L'enseignement des diverses branches doit garder sa liberté d'allure, tout en s'aidant mutuellement dans la mesure du possible. Le principe de la concentration ne doit pas et ne peut pas être appliqué partout.

Si l'enseignement de la grammaire est *collatéral* au livre, pourquoi n'aurions-nous pas un manuel qui serait la *grammaire du livre unique* ? Ce nouveau manuel contiendrait :

- 1° Le texte renfermant explicitement la règle ;
- 2° La règle elle-même tirée des exemples concrets ;
- 3° Des textes ou exercices d'application ;
- 4° Des listes d'exercices spéciaux ou d'invention ;
- 5° Le vocabulaire ;
- 6° Des exercices de rédaction ;
- 7° Des conseils méthodologiques et pratiques. Notons bien que le « Livre unique » servirait de base.

Les programmes s'allongent, le travail du maître augmente dans de telles proportions qu'il ne peut plus suffire à sa besogne. Il est donc nécessaire de lui donner des moyens de travail plus perfectionnés. Les méthodes, même les meilleures, doivent *évoluer* et *s'adapter* aux exigences des programmes.

La « grammaire du livre unique » serait une importante amélioration dans notre enseignement de la langue. Elle permettrait :

- 1° de donner une compréhension parfaite de la méthode et de l'unifier ;
- 2° de diminuer la tâche de préparation et de reporter une partie de l'activité du maître sur d'autres branches ;
- 3° de permettre une étude plus rationnelle et plus approfondie des chapitres de lecture.

Ce n'est donc pas la grammaire Vignier que nous voudrions dans nos classes, mais une grammaire *fribourgeoise*, adaptée à nos élèves, à nos besoins et collatérale à notre livre de lecture. La conception nette du but à atteindre et la coordination des expériences faites, nous permettront de travailler comme il convient pour obtenir le meilleur résultat.

Notre conclusion sera celle-ci :

Il faut commencer par la réforme de notre « Livre unique ». Ce travail fait, introduisons dans nos classes le manuel de grammaire dont nous parlons. Et notre malaise pédagogique aura disparu !

E. COQUOZ et R. NYDEGGER,
instituteurs.

LA GYMNASTIQUE SCOLAIRE

Parmi les nombreux oisillons échappés depuis plus ou moins longtemps de la cage, quarante ont eu, du 3 au 9 août, le privilège de revivre dans la cour ombragée d'un vieux monastère

Les souvenirs d'antan qui mettent dans les âmes
La lointaine douceur des plus beaux de nos jours,
De ceux où nous rêvions de succès et d'amours,
Et dont nous avons vu déjà pâlir les flammes !

Par les soins diligents du comité de gymnastique, que préside avec distinction M. l'inspecteur Crausaz, un cours a été organisé à Hauterive.

Des délégués de tous les arrondissements y ont pris part. La direction des cours était confiée à MM. Sterroz, professeur, et Wicht, capitaine pour la section romande, et à MM. Schtaufelberger, de Zurich, et Helfer, pour la section allemande.

Le travail, sérieusement préparé et judicieusement distribué, a produit un résultat excellent. Dès le premier jour, l'harmonie et l'entrain ont régné entre les participants. Est-ce l'effet du concert d'orgue que le maître aimé qu'est M. Bovet, a bien voulu nous offrir ? Je crois que l'hypothèse est admissible. Je crois aussi que le choix des candidats était heureux, car c'étaient des hommes particulièrement gais.

Le cours comportait des exercices d'ensemble, des conférences, des leçons normales, et de l'enseignement mutuel.

Il nous est agréable de rendre ici un hommage particulier aux maîtres qui furent chargés du cours : A M. le professeur Sterroz, dont les longues années de travail n'ont pas raidi les muscles ; à M. le capitaine Wicht, instituteur à Léchelles, dont la bonne humeur a dû quelquefois se doubler de patience, à ces Messieurs chargés de la section allemande, dont nous avons admiré la tenue énergique.

M. le président, inspecteur Crausaz, s'est attiré d'emblée l'entière sympathie de tous, par son tact et sa façon extrêmement pédagogique de procéder.

D'excellentes causeries ont été données par les instructeurs. Le *Bulletin* les publiera en son temps. D'autre part, les participants au cours ont mission de faire connaître à leurs collègues, les précieux renseignements acquis durant six fructueuses journées.

Qu'on nous permette donc d'être un peu sobre sur ces points, et d'attirer plus fortement l'attention sur le côté directement pratique.

Le cours de 1919 marquera une date dans les annales de l'enseignement de la gymnastique. Jusqu'à présent, les efforts tentés dans le domaine du dévelop-